

Registre des délibérations (archive de la mairie)

L'encadré ci-dessous est le début du premier registre des délibérations, créé le 14 juillet 1790

Le présent registre contenant quarante quatre feuillets pour
servir à l'enregistrement des délibérations de la
municipalité de St. Hilaire a été coté et paraphé
depuis le premier feuillet jus qu'au dernier par
nous Jean Marie Valorge Maire Les quatorze
juillet mil sept cent quatre vingt dix
premier. *Valorge*
Maire

Ci-dessous, nous apprenons que le 1^{er} thermidor de l'An 3^{ème} de la République, notre commune ne pouvant fournir 38 hommes en état de porter les armes, il y est proposé un regroupement avec la commune de Villers, qui est elle aussi, dans le même schéma.

Ce jour d'hy premier thermidor l'an troisième de la république
française une & indivisible, nous officiers Municipaux de la
Commune de St. Hilaire, assemblés en la Maison commune de St.
Hilaire, & d'après avoir convoqué tous les citoyens, a semblé
à l'effet d'organiser la garde nationale, & d'après avoir prit note
des citoyens en état de porter des armes, il ne s'en trouve que
trente huit, il n'est donc pas possible de pouvoir compléter une
compagnie, En conséquence, avons & envoyez la seance au
Sey du présent, pour se joindre à la Commune de Villers
qui n'a pas non plus pour compléter une compagnie, Et
avons donné connaissance à la Municipalité de la Commune